

ADMINISTRATION

AUTORITÉS ADMINISTRATIVES INDÉPENDANTES, ÉTABLISSEMENTS ET ORGANISMES

CNDS

Centre national pour le développement du sport

Décision DG n° 2018-10 du 16 mars 2018 portant nomination du délégué territorial adjoint du Centre national pour le développement du sport Provence-Alpes-Côte d'Azur

NOR : SPOX1830234S

La directrice générale du Centre national pour le développement du sport,

Vu le code du sport ;

Vu le décret n° 2009-548 du 15 mai 2009 portant modification des dispositions du code du sport relatives au Centre national pour le développement du sport ;

Vu le décret du 5 avril 2017 portant nomination de Mme Armelle DAAM au poste de directrice générale du Centre national pour le développement du sport à compter du 14 avril 2017 ;

Vu l'arrêté du 13 février 2018 portant nomination de M. Jean-Philippe BERLEMONT dans l'emploi de directeur régional et départemental de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale de Provence-Alpes-Côte d'Azur à compter du 26 février 2018 ;

Vu la proposition du préfet de Provence-Alpes-Côte d'Azur le 15 mars 2018,

Décide :

Article 1^{er}

M. Jean-Philippe BERLEMONT, directeur régional et départemental de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale de Provence-Alpes-Côte d'Azur, est nommé délégué territorial adjoint du Centre national pour le développement du sport en Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Article 2

La directrice générale du Centre national pour le développement du sport est chargée de l'exécution de la présente décision, qui sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère des sports.

Fait le 16 mars 2018.

La directrice générale,
ARMELLE DAAM